

TUNIS, le 29 Mars 1975

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Circulaire n° 74 / 75
Emanant du Cabinet

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

(// -)

MESSIEURS LES INSPECTEURS REGIONAUX
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS
DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE

MESDAMES LES DIRECTRICES ET MESSIEURS
LES DIRECTEURS DES ECOLES NORMALES

- // -

() LJET / : Arrêt des cours dans les classes terminales en fin
d'année

REFERENCE / : Ma circulaire n° 359 / 74

- // -

Suite à ma circulaire citée en référence et compte tenu du calendrier des examens de l'Enseignement Secondaire, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les cours cesseront pour les classes terminales le samedi 31 Mai 1975 à 12 H.

Je vous prie d'en informer les professeurs et les élèves intéressés.

LE SECRETAIRE D'ETAT
ADJUS DU MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

MADI ZEGHAL